



# La lettre de Gilles Bord Maire de Pontault-Combault

N°7 - juin 2019

*Aménager le territoire, c'est prévoir,  
anticiper, et étudier vos besoins  
pour les décennies à venir.*

La ville est un lieu en perpétuel mouvement. Il réside alors en son sein la possibilité de faire, de donner du sens, de créer du lien.

Depuis mon élection, j'ai fait le choix de hisser au rang de priorité l'aménagement de l'espace public. Vos remontées citoyennes ne manquent pas : je les entends, je connais vos préoccupations et nous les partageons. Alors, face aux évolutions des modalités de déplacement, des pratiques de consommation et des modes de vie en général, j'ai à cœur de nous construire une ville adaptée, accessible et agréable à vivre.

Mon engagement pour cette année 2019 est d'améliorer votre cadre de vie, avec un niveau historique d'investissement à Pontault-Combault : plus de 12 millions d'euros permettant de moderniser l'espace public, de réhabiliter nos voiries, de préserver notre patrimoine architectural et naturel et de développer des équipements publics.

J'ai également souhaité réaffirmer mon soutien aux grandes structures d'éducation populaire et culturelles. Ainsi, sous l'égide de la communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, le nouveau conservatoire Nina Simone ouvrira ses portes à la rentrée prochaine. La MJC Boris-Vian verra, quant à elle, son bâtiment agrandi et modernisé, pour accueillir de nouvelles pratiques artistiques, sportives et culturelles.

C'est dans ce contexte que je souhaite que nous puissions toutes et tous tirer profit des avantages humains que nous procure la ville. La proximité citadine donne à chacun la chance de faire des rencontres inattendues au travers de nos rues qui sont autant de ponts entre les Pontellois-Combalsiens. Vivre au milieu de nombreux services, équipements, commerces et loisirs est un atout qu'il nous faut savoir apprécier et développer au quotidien.

**Si notre ville foisonne ici et là des marques de notre histoire passée qu'il nous faut bien sûr préserver, je fais le vœu qu'elle délivre les perspectives d'un futur qui répond à vos attentes.**



Gilles Bord  
Maire de Pontault-Combault

**En 2019,  
7 km de voirie  
refaits à neuf**



## Préserver notre patrimoine

Des mesures de protection du patrimoine ajoutées à notre nouveau Plan local d'urbanisme :

- édifice remarquable
- édifice intéressant
- façade protégée
- mur remarquable
- mur intéressant

### Objectifs :

- ✓ protéger le patrimoine de toute démolition
- ✓ restaurer ou reconstruire les édifices, tout en respectant l'architecture d'origine

## Requalifier nos axes de circulation

Priorité au cadre de vie et à l'espace public : 8 millions d'euros d'investissements

### Objectifs :

- ✓ sécuriser la circulation de l'ensemble des usagers
- ✓ agir efficacement contre la vitesse
- ✓ mettre aux normes d'accessibilité
- ✓ organiser le stationnement
- ✓ moderniser l'éclairage



### Avenue de la République

Inaugurée le 18 mai 2019

- réfection de la chaussée et des trottoirs / bateaux
- aménagement d'une piste cyclable
- sécurisation des traversées piétonnes

Montant : 1,5 million €

### Avenue du Général de Gaulle

Début des travaux : 15 juillet  
Durée prévisionnelle : 1,5 mois

- réfection de la chaussée

Montant : 500 000 €

### Avenue du Duc de Dantzig

Début des travaux : mi-mars 2019  
Durée prévisionnelle : 5 mois

- réfection de la chaussée et des trottoirs
- reprise des bateaux
- aménagement de traversées piétonnes
- installation de coussins berlinois

Montant : 1,6 million €



### Avenue Lucien-Remy

Début des travaux : avril 2019

Durée prévisionnelle : 5 mois

#### Nature des travaux :

- réfection de la chaussée
- reprise des bords
- sécurisation des traversées piétonnes
- mise en place d'une section en zone 30 km/h

Montant : 1 million €

## La réfection des voiries secondaires prévues en 2019 :

- rue du Bois Saint-Martin (de la ferme à Dantzig)
- rue Creutzer
- avenue Charles-Allain (de Beauséjour à Bosquet)
- rue du Maréchal Bessières
- avenue des Dahlias
- avenue des Glycines
- avenue Beauséjour
- rue des Chardonnerets (de la pompe à Hirondelles)

### Chiffres clés

- 7 km de voirie refaits à neuf d'ici la fin de l'année
- 21 km<sup>2</sup> de trottoirs repris
- 92 passages piétons et accès PHMR (personne handicapée ou à mobilité réduite) installés ou refaits
- 13 km de liaisons douces (chemins et voies réservés aux piétons et cyclistes) au total



### Mur anti-bruit / quartier des Berchères

- 150 arbres plantés le long de la butte bordant la N104
- un parcours santé

## Adapter vos équipements publics



### Le conservatoire Nina Simone

Un nouvel espace pour valoriser les pratiques amateurs et professionnelles :

- 16 salles de cours de musique
- 3 salles de cours de danse
- 1 salle de théâtre
- 1 auditorium avec gradins amovibles pouvant accueillir + de 500 personnes debout ou 157 assises.

Ouverture en septembre 2019



### La MJC Boris-Vian

Un bâtiment municipal modernisé et agrandi pour favoriser l'éducation populaire :

- 1 salle de spectacle
- 1 salle de danse et d'arts plastiques
- 1 studio de musique
- 1 dojo
- Le parvis accueillera des allées piétonnes, des bornes de rechargement électriques, un parking vélo et un nouvel éclairage leds.

Inauguration le 28 septembre 2019

### Les aires de jeux pour nos enfants



3 nouvelles aires de jeux ont vu le jour sur la ville avec le concours du conseil municipal des enfants et la plateforme citoyenne.

+ 3 nouvelles boîtes à livres



### La réhabilitation de l'OCIL

Travaux de 2019 à 2022

18,5 millions €

France Habitation   
Groupe ActionLogement

#### Objectifs :

- ✓ ouvrir le quartier de l'Ocil sur la ville
- ✓ assurer une continuité piétonne et cyclable
- ✓ redonner de l'attrait au centre-ville

## Développer les mobilités douces et l'accessibilité aux pôles de centralité



### Le parking du conservatoire

Travaux d'août 2019 à octobre 2019

1 000 000 €

- 124 places de stationnement
- Végétalisation accentuée
- 3 bornes de rechargement pour véhicules électriques
- 1 toilette public
- Valorisation du mur en meulière

### L'hôtel de ville et son parc

#### Objectifs :

- ✓ créer un maillage piéton et cyclable, reliant les artères principales de la ville sans discontinuité
- ✓ ouvrir une traversée sécurisée d'est en ouest
- ✓ renouveler le mobilier urbain et l'éclairage du parc



### Aide à la rénovation énergétique

Nouveau

J'ai décidé de proposer au conseil municipal du 1<sup>er</sup> juillet un nouveau dispositif en faveur de l'environnement, qui vise à exonérer de 50 % la taxe foncière bâti pour inciter les propriétaires à réaliser des travaux d'économie d'énergie.

Les principales raisons de ce choix :

- Maintenir l'ambition de la transition écologique pour tous
- Réduire les émissions de polluants atmosphériques, issus des pratiques de chauffage
- Soutenir les habitants dans leur démarche éco-responsable